



CONSEIL GENERAL BRETIGNY-SUR-MORRENS

Extrait du procès-verbal

Séance du jeudi 4 décembre 2025 à Bretigny-sur-Morrens

Présidence : M. Arnold Ottonin

Effectif :	86 (dont 4 nouveaux membres)	Présents :	61
Excusés :	25	Absences non excusées :	0

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le projet du procès-verbal n°14-2025 de la dernière assemblée, soit du 28 août 2025, est accepté moins 2 abstentions.

4. Préavis n°06/2025 – Budget 2026

Avec un total des charges se montant à **Frs 4'779'700.-**, et des produits à **Frs 4'575'200.-**, il en résulte un déficit de **Frs 204'500.-** prévu au budget 2026. Le rapport de la commission des finances est lu par M. Frank Bottini. Le préavis n° 06/2025 est accepté à l'unanimité.

5. Préavis n° 07/2025 – Reclassement des appartements du bâtiment - rue du Village 3

M. Marc Heuschkel lit le rapport de la commission des finances. Le préavis n° 07/2025 est accepté à l'unanimité.

6. Préavis n° 08/2025 – Affiliation à la LPP et vacations des membres de la municipalité

Le rapport de la commission des finances est lu par M. Marc Heuschkel. Le préavis n° 08/2025 est accepté moins 1 abstention.

7. Préavis n° 09/2025 – Groupement forestier Mèbre-Talent – adoption des statuts

Mme Mireille Maniakine lit le rapport de la commission ad hoc. Le préavis n° 09/2025 est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 4 décembre 2025.

Le Président du Conseil Général

Arnold Ottonin



La Secrétaire

Anne-Claire Tharin-Racine